



Aide juridictionnel et avocat

Par **MUNIER**, le **25/11/2011** à **08:32**

Bonjour,

je dois prendre un avocat pour une convocation aupres d un juge pour enfant; je dois trouver un avocat et faire une demande d aide juridictionnel car je n ais que tres peu de moyen financier.

je suppose qu une liste d avocat me sera propose par le tribunal.

ma question est la suivante :

est ce que ces avocats ont des honoraires moins elevés que si je prends un avocat en dehors de cette liste ?

et quel serait a peu pres les honoraires.

merci a vous tous